



VENELLES

#Venelles
avance

PROJET D'AMENAGEMENT CHEMIN DES GRANDES VIGNES & ALLEE DU CASTELLAS

Réunion de présentation publique

21 mai 2026 - Mairie de Venelles

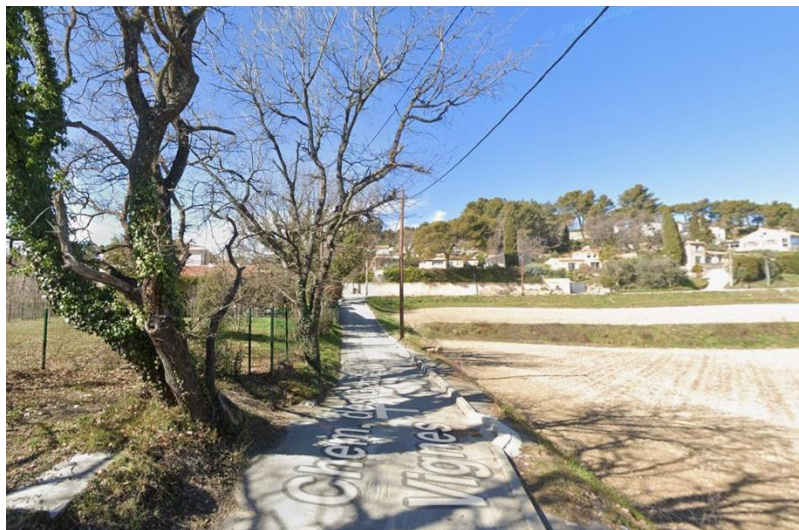


Sommaire

- 1 - Etat des lieux actuel du site
- 2 - Projet d'aménagement de la voirie
- 3 - Projet d'aménagement du lotissement



1 – ETAT DES LIEUX Situation actuelle





1 – ETAT DES LIEUX Situation de la voirie

- Un profil de chaussée avec des caractéristiques géométriques inadaptées
- Absence de cheminements doux : piétons /cycles
- Absence de réseau pluvial
- Réseaux d'eaux usées et d'eau potable obsolètes
- Eclairage public inefficace
- Réseaux aériens et poteaux béton disgracieux



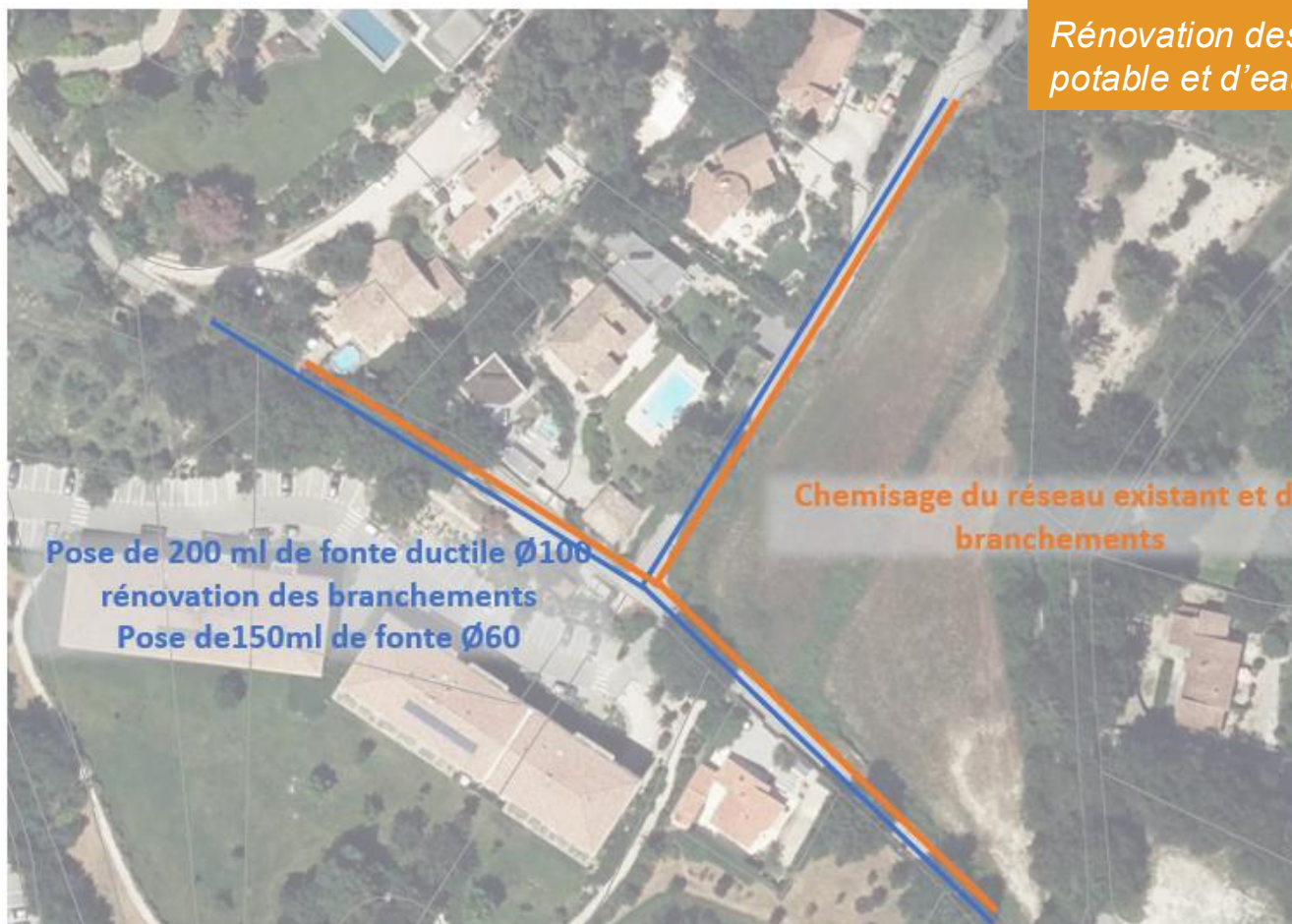
1 – ETAT DES LIEUX Réseaux d'eau potable et d'eaux usées



- 200 ML de fonte grise diamètre 100
- 200 ML de fibro-ciment diamètre 200
- 70 ML de PVC d iamètre 160



2 – LE PROJET D'AMENAGEMENT DE VOIRIE



Rénovation des réseaux d'eau potable et d'eau usées

Pose de 200 ml de fonte ductile Ø100
rénovation des branchements
Pose de 150ml de fonte Ø60

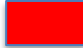
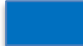

Chemisage du réseau existant et des branchements





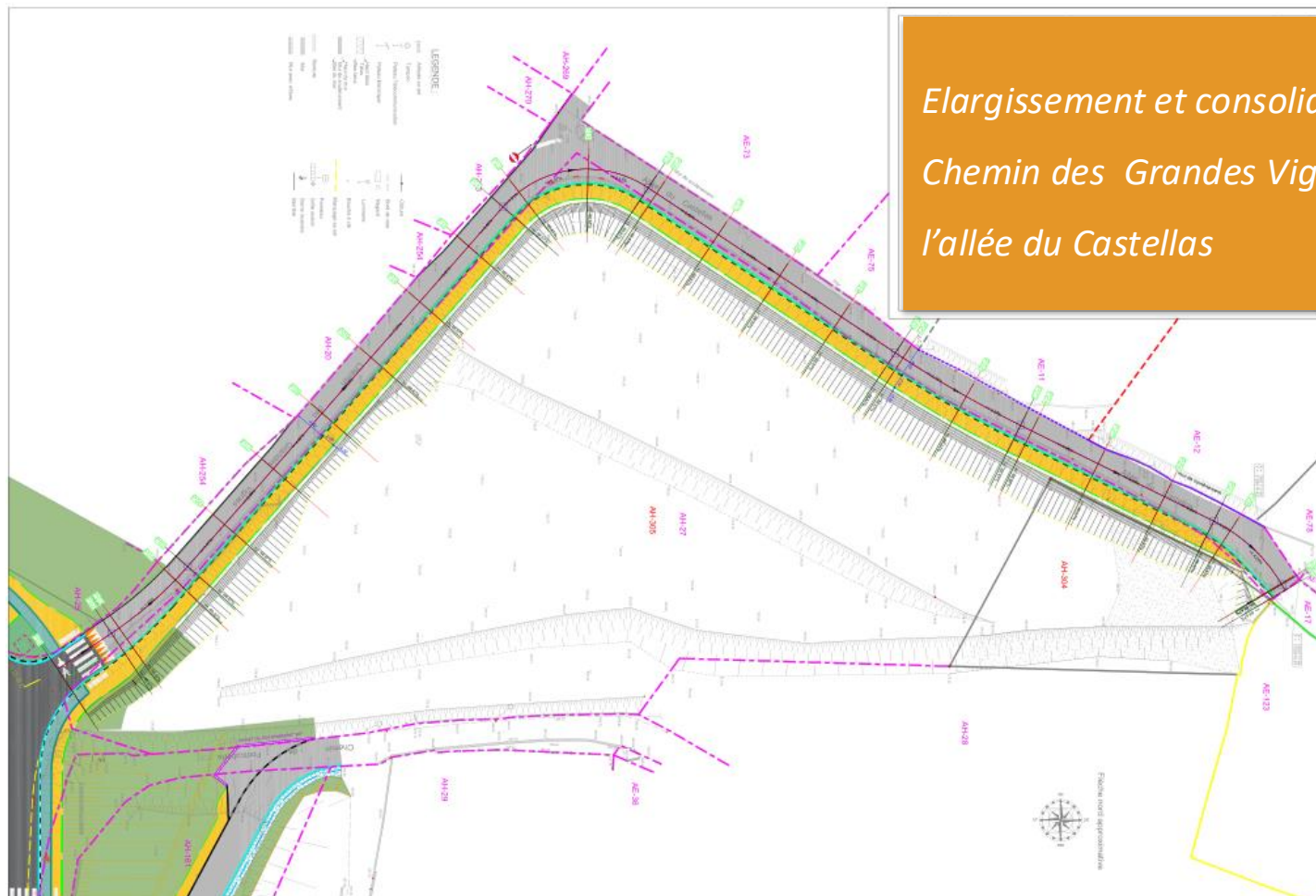
2 – PROJET D'AMENAGEMENT DE VOIRIE Calendrier



-  Phase 1 : Juin 26
-  Phase 2 : Juil – août 26
-  Phase 3 : Sept.26



2 – PROJET D'AMENAGEMENT DE VOIRIE



*Elargissement et consolidation du
Chemin des Grandes Vignes et de
l'allée du Castellas*



2 – PROJET D'AMENAGEMENT DE VOIRIE Calendrier

- Création d'une piste provisoire par la Régie des Eaux
> **juin 2026**
- Réfection du réseau eau potable et chemisage du réseau d'eaux usées >
juillet à septembre 2026
- Voirie et réseau pluvial > **octobre 2026 à février 2027**
- Coordination des réseaux électriques > à préciser avec ENEDIS

06.26 > 09.26

10.26 > 02.27



VENELLES



2 – PROJET D'AMENAGEMENT DE VOIRIE Info & communication

- Articles dans le Venelles Mag
- Réunion de concertation
- Information sur le site internet de la Ville, les comptes Facebook et Instagram @Villedevenelles



**PANNEAU D'INFORMATION
SUR CHANTIER**



FLYERS DISTRIBUÉS AUX RIVERAINS



AU MOINS 48H AVANT

3 – LE PROJET D'AMENAGEMENT Le lotissement

- 6 lots individuels à bâtir : parcelles d'environ 600m²
- 1 lot social : 4 logements dans une bastide de 300m²
- Opérateurs privés





3 – LE PROJET D'AMENAGEMENT Le lotissement



*Plan de masse
Visuel non contractuel*



3 – LE PROJET D'AMENAGEMENT Le lotissement

- Dans le cadre du dépôt de Permis d'Aménager, la commune établira un **règlement de lotissement** définissant l'ensemble des **règles d'implantation et de construction** du lotissement.
- Un architecte coordinateur sera missionné pour chacun des permis individuels.

Préservation de la qualité architecturale



3 – LE PROJET D'AMENAGEMENT Le lotissement

Fiche d'identité parcelle 06



Fiche d'identité parcelle 03





3 – LE PROJET D'AMENAGEMENT Le lotissement



Croquis non contractuel



VENELLES

**MERCI POUR VOTRE
ATTENTION**

VOS QUESTIONS